



RÔLE DE LA COMMISSION SPORTIVE

1/Son Rôle :

Sous l'animation du responsable de cette commission et réunissant les intendants, les éducateurs et les dirigeants d'équipes, cette commission fixe le cadre technique et moral dans lequel l'apprentissage et la pratique du football doit se faire au sein de notre club.

Cette commission fait partie intégrante du Pôle Sportif.

Elle doit :

- Gérer et inscrire les équipes, en collaboration avec les éducateurs, dans les différents championnats (niveau, nombre). **Inscriptions réalisées UNIQUEMENT par les Secrétaires auprès de la Ligue et/ou du District.**
- Gérer l'ensemble des catégories féminines et masculines en termes d'équipements, de matériels, de logistique, etc....
- Proposer un planning d'utilisation des terrains pour les entraînements pour la saison à venir (pour toutes les catégories féminines et masculines) pour l'AG de la saison en cours. **Planning validé par le Président et les Secrétaires.**
- Mettre en place les organigrammes par catégorie pour chaque début de saison (pour le 30 août de la nouvelle saison). **Validés par le Bureau.**
- En fin de saison (pour le 31 mai de la saison en cours), transmettre les besoins en matériel au Président et au Responsable du Pôle Matériels-Equipements après avoir effectué un inventaire. **Equipements et matériels commandés UNIQUEMENT par le Pôle Matériels-Equipements.**
- Organiser les réunions de la commission sportive auxquelles doivent participer l'ensemble des entraîneurs, éducateurs et intendants, une fois par mois.
- Gérer l'ensemble des éducateurs et dirigeants.
- Participer aux manifestations du club et à leur organisation.

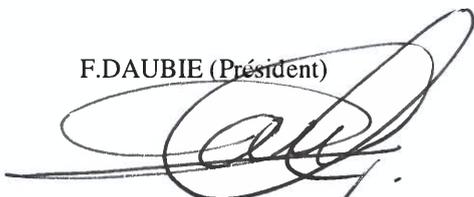
- Veiller au respect des règles de sécurité, de la charte et du règlement intérieur.
- Participer à la création d'une ambiance familiale et conviviale au sein du SMPFC.
- Etre vigilant sur la répartition des dirigeants par match, tous les week-ends pour chaque équipe toutes catégories confondues. A voir le même nombre de dirigeants par équipe. Aucune équipe ne doit être lésée !
- Vérifier que les compositions des équipes, en quantité, ne laissent pas de joueurs sur la touche (catégories jeunes).
- Etre à l'écoute des éducateurs de l'Ecole de Gardiens (U10 à U15) pour permettre aux enfants de jouer à leur poste de prédilection.
- Tenir à jour un listing des dirigeants par équipe sur format informatique et/ou papier
- Entretenir une étroite relation avec le Président et valider les décisions importantes avec celui-ci.
- Valider les inscriptions aux tournois locaux et régionaux. **Inscriptions réalisées UNIQUEMENT par les Secrétaires auprès des différents clubs.**

Validé en Bureau le 17 janvier 2018.

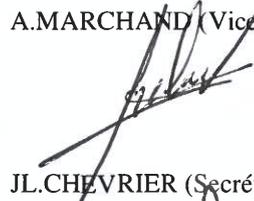
Pour le Savenay Malville Prinquiau Football Club,

Signatures des membres du Bureau :

F.DAUBIE (Président)



A.MARCHAND (Vice-président)



S.DIERE (Vice-président)



V.COCHARD (Vice-président)



JL.CHEVRIER (Secrétaire général)



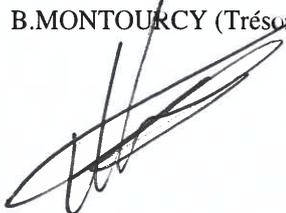
L.BACUS (Secrétaire adjoint)



F.MARSAC (Secrétaire jeunes)



B.MONTOURCY (Trésorier)



T.ARTUS (Trésorier adjoint)



F.GUERIN (Trésorier adjoint)

